



PROCES VERBAL

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale du 26 septembre 2024

Date de convocation : 19/09/2024

Date d'affichage : 19/09/2024

Conseillers en exercice : 11

Conseillers Présents : 7

Quorum : 6

Votants : 9 (dont 2 pouvoirs)

L'an deux mil vingt quatre, le 26 septembre, à 17 H, le conseil d'administration du CCAS légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Didier TORCHÉ, Président.

Étaient présents : MM Didier TORCHÉ, Pierrick BERRIGUIOT, Michel GERVAIS, Yves BLIN, Janine ERHART, Roger BONTEMPS, Pierre OZANGE.

Étaient excusés : Jean-Claude GOUHIER (Pouvoir à Didier TORCHÉ), Martine CASSÉ (Pouvoir à Pierrick BERRIGUIOT)

Étaient absents : Gilles LEBRAY, Marie-Claude CRUCHÉ.

Secrétaire de séance : Pierre OZANGE

Ordre du jour :

- Organisation du repas du 11 novembre 2024
- Point budgétaire
- Participation à la construction de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM)
- Information sur la suppression du réseau cuivre d'Orange
- Questions diverses

1- ORGANISATION DU REPAS DU 11 NOVEMBRE 2024 : délibération

M. le Président rappelle que le Conseil d'Administration a décidé de reconduire le repas du 11 novembre, lors du vote du budget 2024 le 9 avril dernier.

Pierrick Berriguiot précise, que conformément aux délibérations passées, l'âge retenu pour la gratuité en 2024 est 69 ans (rappel du blocage pour passer à 70 ans en 2025).

Sur cette base, le nombre de personnes bénéficiant de la gratuité est de 135 soit :

Couples : 2 x 36 = 72

Femmes : 24

Hommes : 39

Joël Morice, Multiservice Corméenne, a été contacté pour préparer le repas : il a présenté un devis sur la base d'un prix de 34 €. (l'an passé, 30,80 €, sans entrée).

Les membres du CCAS acceptent, à l'unanimité, le devis de 34 € (par personne), demandant des modifications sur la proposition :

- Salade de gésiers à la place de salade de lardons croutons
- Tarte aux pommes à la place de chou à la crème
- Ajout de vin blanc

Les membres du CCAS fixent, à l'unanimité, le prix demandé aux personnes accompagnantes ou autres à 36 €, confirmant le différentiel de 2 € entre gratuité et payants.

2- POINT BUDGETAIRE

Pierrick Berriguiot informe sur l'évolution du budget 2024 au 26 septembre.

Le budget 2024 a été approuvé en dépenses à : 39 237, 27 €

Dépenses au 26 septembre :

- 422,12 € : 300 € d'un secours d'urgence, 16 € de taxes foncières, 95 € pour l'URSSAF membres hors conseil, 11,12 € de cotisation France Bois Forêt

Recettes au 26 septembre : 40 864, 12 €

- Vente de gaules : 2758,40 € (inscrits 1000 €)
- Location de chasse : 850 €
- Loyer du pré : 68,45 €

3- PARTICIPATION A LA CONSTRUCTION DE LA MAISON d'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) : délibération

Didier Torché, Président, fait le point sur l'évolution des travaux qui devraient se terminer fin janvier 2025.

Pierrick Berriguiot rappelle l'avis unanime du CCAS en date du 26 septembre 2023 par lequel il a été acté de transférer 20 000 € du CCAS au budget général au titre de participation à la construction de la MAM, vu son rôle social, au service de l'enfance.

Pierrick Berriguiot précise qu'il convient d'approuver une DM prévoyant la dépense de 20 000 € au compte 65822 : reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal. Une DM devra être également prise par le conseil municipal pour le budget principal.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres, CONFIRME sa décision de transfert de 20 000 € vers le budget principal et **APPROUVE** la décision modificative.

4- INFORMATION SUR LA SUPPRESSION DU RESEAU CUIVRE D'ORANGE

M. le Président informe les membres du CCAS que deux courriers sont parvenus en mairie, un d'Orange, un autre du Département, sur la future suppression du réseau cuivre d'Orange.

Pierrick Berriguiot précise les étapes :

- . à partir du 31 janvier 2026 plus de téléphonie fixe installée ni d'ADSL
- . 24 mois après fermeture de l'ensemble de ces services soit au 31 janvier 2028
- . dépose du réseau cuivre le 31 janvier 2030

M le Président attire l'attention pour les personnes qui n'auront pas la fibre et les conséquences pour des services (exemple de la téléalarme).

Une information pourra être effectuée lors du repas du 11 novembre, il en sera de même dans le bulletin municipal de fin d'année.

5- QUESTIONS DIVERSES

- Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 55

Le Président de séance,
Didier TORCHÉ

Le secrétaire de séance,
Pierre OZANGE

